

Pour diffusion immédiate
Bas-Saint-Laurent
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Programme du ministère des Transports face aux aléas côtiers L'audience publique débute le 20 mai 2026

Québec, le 5 mai 2026 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée d'Antoine Morissette, président, ainsi que de Stéphanie Dufresne et Linda St-Michel, commissaires, annonce le début de la première partie de l'audience publique sur le programme décennal d'intervention pour la protection des infrastructures du ministère des Transports et de la Mobilité durable face aux aléas côtiers dans le contexte des changements climatiques sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à compter du 20 mai 2026 en soirée. Deux autres séances se tiendront le lendemain.

L'audience publique est divisée en deux parties. La première partie a pour but de permettre aux participantes et participants ainsi qu'aux membres de la commission de poser des questions pour s'informer sur le projet. Elle se tient en présence de l'initiateur du projet et de spécialistes provenant de ministères ou organismes. La deuxième partie est l'occasion pour toute personne, municipalité, organisme ou groupe de s'exprimer sur le projet, que ce soit verbalement ou à l'écrit. Tous les détails concernant les modalités de participation seront communiqués prochainement.

Considérant le vaste territoire couvert par le programme décennal, le BAPE a pris des mesures exceptionnelles pour favoriser la participation du public aux séances de la première partie, et ce, à plusieurs endroits simultanément. En plus de pouvoir assister aux séances dans la salle où la commission siègera, c'est-à-dire dans le Bas-Saint-Laurent, la population pourra suivre les travaux en se rendant dans l'un des trois autres lieux de participation situés en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Un membre du personnel du BAPE sera sur place pour accueillir les participantes et participants, qui pourront suivre les travaux et interagir avec la commission. Les séances seront également toutes webdiffusées en direct sur le site Web du BAPE.

À retenir

- Séances de la première partie de l'audience publique :
 - Le mercredi 20 mai à 18 h 30 (19 h 30, heure des Îles-de-la-Madeleine);
 - Le jeudi 21 mai à 13 h (14 h, heure des Îles-de-la-Madeleine);
 - Le jeudi 21 mai à 18 h 30 (19 h 30, heure des Îles-de-la-Madeleine);
- Lieu de l'audience publique : Club de golf l'Empress, situé au 365, rue du Golf, Rimouski;

- Autres lieux de participation :
 - Salle le Moussaillon de l’Auberge du Port, située au 40, chemin Principal, Cap-aux-Meules
 - Salle Mathurin-Bourg de l’église Saint-Joseph, située au 764, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer
 - Hôtel de ville de Petite-Vallée, situé au 45, rue Principale, Petite-Vallée
- Les séances seront également webdiffusées en direct sur le site Web du BAPE;
- Lors des séances de la première partie, toute personne intéressée pourra poser ses questions après s’être inscrite au registre disponible sur place et en ligne;
- Accès à la documentation du projet sur le site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Comment se déroule la première partie?](#)



– 30 –

Source :
Patrick Fournier, conseiller en communication
581 925-0696 | 1 800 463-4732
programme-aleas-cotiers@bape.gouv.qc.ca